

Heureux, qui comme Ulysse ? ou Jason !

Heureux les voyageurs ...?

Que reste-t-il du 31^e sonnet des *Regrets* de Joachim Du Bellay ? Dans nos mémoires (peu meublées par les éducateurs de la seconde moitié du XX^e siècle), le plus souvent, il en reste *un* vers, le premier, qu'on cite comme une espèce de béatitude :

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage.

avec un point final. On peut alors comprendre, par exemple, qu'il a bien de la chance, cet homme qui sûrement a vu plein de beaux paysages¹. Et c'est en ce sens qu'on cite généralement ce vers, parfois même, réduit à son premier hémistiche « Heureux qui comme Ulysse » comme dans le titre ci-dessus, mais significativement sans la virgule. Peut-on raccourcir encore plus ? on trouve même, en librairie, les ouvrages de la collection « Heureux qui comme... », créée par les éditions Magellan & Cie en partenariat avec le magazine *Géo*, qui se propose de rassembler « les textes intemporels des plus grands écrivains voyageurs partis *découvrir les plus beaux sites du monde* » (italiques miennes). En cherchant des citations de ce vers sur la Toile informatique avec le moteur de recherche de Google, on tombe² sur des sites touristiques vantant par exemple le charme des « locations de vacances en Provence ».

En somme, le poème réduit à douze syllabes n'est plus un *regret*, mais un slogan pour un club de loisirs en Méditerranée³.

Dans cet esprit, le dernier vers du sonnet, « Et plus que l'air marin la douceur Angevine », pourrait signifier que la douceur Angevine plaît *encore plus* au poète que l'air marin de la ville de Rome, supposé plaisant, et que si le poète n'est pas heureux dans cette belle ville, c'est simplement parce qu'il se languit de son Anjou, qui lui plaît encore plus.

Pourtant plusieurs indices inquiétants rendent cet usage de Du Bellay douteux :
D'abord, le passé composé est bizarre : Pourquoi pas plutôt :

Heureux qui, comme Ulysse, **fait** un beau voyage,⁴

Ce n'est pas la même chose, aimer faire un voyage, et aimer *avoir fait un voyage*⁵.

Autre indice inquiétant : Tout lecteur de l'*Odyssée* sait qu'Ulysse n'était pas heureux de voyager ; s'il est parti pour Troie, c'est lié par un serment de libérer Hélène ; il a d'abord essayé de se soustraire ; pauvre Ulysse ! son retour vers son île d'Ithaque est long, semé d'épreuves ; il est toujours nostalgique de son pays. L'*Odyssée* est l'histoire de ce retour trop longtemps retardé – l'un des *nostoi*, retours de héros achéens après le sac d'Ilion ; même chez Calypso qui le retient sept ans malgré lui, il pleurniche bien souvent en regrettant son foyer. Le mot *nostalgie*

¹ Dans une version antérieure de cet article, je prêtai par erreur cette idée à Colpi/Brassens dans la chanson « Heureux qui comme Ulysse a vu cent paysages... » (Merci à Gérard de Suresnes qui m'a signalé cette erreur).

² En fin 2006.

³ On s'éloigne moins d'Anjou, si on a la chance de s'y trouver, avec ces vers de L. Van Licorne :
Heureux qui, comme Alice, a fait un beau voyage
A travers son miroir.

⁴ L'alexandrin ainsi reformulé supposerait une césure à l'italienne (par sa voyelle féminine ou posttonique 7^e), mais ceci est un autre problème, et du reste ce serait une manière complémentaire de moderniser métriquement le texte !

⁵ La valeur du passé composé est donc la même que dans ce début du sonnet 26 : « Si celui qui s'appreste à faire un long voyage / Doist croire cestuy là qui a ja voyagé [...] ».

résume la souffrance (*algie*) d'un tel retour (*nost-os*). Que le récit de ce retour puisse être intéressant n'implique pas qu'il ait été agréable pour Ulysse. Deux vers plus loin, l'addition " Et puis est retourné " prouve que le " beau voyage " d'Ulysse ne peut pas être son trop long retour, raconté dans l'Odyssée.

Ce qui est ainsi évoqué au premier vers, c'est donc, plus pertinemment, le fait qu'Ulysse se soit rendu avec les Grecs à Troie et l'ait vaincue : c'est cette expédition victorieuse qui justifie dans le sonnet la notion de " beau voyage ".

Alors poussons jusqu'au deuxième vers :

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,
Ou comme cestuy la qui conquit la toison,

Admettons que cela signifie : " Heureux qui a fait un beau voyage, comme Ulysse ou (encore) comme [Jason] qui conquit la Toison [d'or] " ; dans cette hypothèse, le second élément de comparaison est comme surajouté après coup, alors que la comparaison était apparemment close. Mais Jason, lui au moins, est-il heureux de voyager ? Non : s'il s'éloigne de son pays pour aller en Colchide sur le navire Argo, c'est pour y acquérir par force la Toison d'or, et cette Toison n'est pour lui qu'un moyen de récupérer son royaume d'Iolcos, cette entreprise redoutable lui ayant été imposée, à titre d'épreuve, par un usurpateur de ce royaume. Il ne voyage donc loin de chez lui que pour redevenir maître chez lui.

Qu'est-ce donc ici qu'un " beau voyage " ? En un temps où un tel voyage n'était ni sécuritaire, ni confortable, ces personnages n'étaient pas des touristes, partis pour contempler des paysages *beaux* comme des cartes postales, mais des héros, qui affrontaient les souffrances et les dangers de la mer : les Grecs ont vaincu Troie et ramené Hélène, Jason a conquis la Toison : " belles " campagnes militaires. On comprend le choix du verbe " faire " au passé composé (accompli) : c'est au terme du voyage qu'une telle entreprise peut être évaluée comme " belle " ou non ; et ce voyage mérite bien d'être qualifié de " beau " si ce fut une entreprise héroïque (donc difficile plutôt qu'agréable) et couronnée de succès ; si Jason, dont le nom rimait assez bien à « raison », est désigné par son exploit, la conquête de la Toison, c'est justement parce que cette conquête a fait de son périlleux voyage en Colchide un " beau " voyage⁶.

Heureux qui quoi ?

Notre souffle mental, comme notre mémoire, s'épuise volontiers à la fin du premier vers d'un sonnet, ou de son premier distique. Mais le premier distique de ce sonnet ne rime pas encore ; ses fins de vers " voyage " et " toison " attendent leur écho ; et la simple virgule après " toison " montre que la phrase n'est pas terminée ; on devrait le dire avec une intonation finale plutôt suspensive ou continuative à la fin du second vers, car le quatrain offre une respiration plus large :

Heureux qui, comme Ulysse, **a fait** un beau voyage,
Ou comme cestuy la qui conquit la toison,
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parents le reste de son aage! [...]

Donc : est heureux non pas " qui a fait un beau voyage ", mais " qui a fait un beau voyage et puis ... ". La condition jointe par " et puis " (addition temporelle) étant encore au passé composé (" est retourné "), ce n'est qu'au dernier vers de ce quatrain que le lecteur peut comprendre – s'il a eu la patience d'attendre la fin du quatrain et de la phrase – que le bonheur réside dans le fait de « vivre » au milieu des siens, et cela non seulement pendant quelques années, mais bien pendant " le reste de son âge ". Il ne suffit pas de partir, il faut revenir, et cela pour y vivre, jusqu'à la fin, plein d'usage et raison.

⁶ L'analyse proposée dans le présent article est proche de celle présentée dans une remarquable étude de George Hugo Tucker (1982), qui montre bien l'absurdité de l'interprétation usuelle du sonnet. On y trouvera aussi d'intéressantes références aux textes antiques (Homère, Horace, Ovide) ou à des textes plus récents auxquels Du Bellay pourrait faire allusion. J'y renvoie le lecteur pour comparaison, et me contenterai ici de signaler quelques différences entre nos analyses. Ainsi, dans l'analyse de G. H. Tucker, la notion de " beau voyage " ne peut être entendue que comme ironique, alors que, comme on le verra, suivant l'interprétation que j'en propose, elle est pertinente dans son sens direct.

De plus, comme le sonnet ne propose aucune raison de croire que toute personne qui fait un voyage en retire “ usage et raison ”, il apparaît qu’il faut encore, pour être “ heureux ” au sens du premier vers, revenir chez soi “ plein ” d’une sagesse acquise par le voyage et en jouir pendant le reste de son âge : c’est un aspect complémentaire et peut-être décisif de la condition.

La paraphrase suivante pourrait rendre compte assez clairement de cette hiérarchie des éléments conditionnels du bonheur :

HEUREUX qui, AYANT FAIT un beau voyage et ETANT RETOURNE chez lui, peut VIVRE entre ses parents, plein d’usage et raison, le reste de son âge.

Le contresens moderne consiste donc à remplacer une béatitude du type "Heureux qui [GV1 et GV2]”, où une *condition suffisante* du bonheur est exprimée par un groupe verbal coordonné “ GV1 et GV2 ”, par la béatitude tronquée “ Heureux qui GV1 ” (comme si “ GV1 ” tout seul exprimait une condition suffisante du bonheur), troncation d’autant plus catastrophique qu’en réalité GV1 n’exprime que le prix à payer pour obtenir GV2, lequel seul exprime une forme de bonheur. Imaginez le slogan pharmaceutique :

Heureux le malade à qui on a fait une piqûre,
Et qui ensuite a retrouvé une santé magnifique.

Ce serait le tronquer mensongèrement que lui faire dire qu’il est heureux, le malade à qui on fait, ou même on a fait une piqûre: ce bonheur déclaré ne concerne que la personne éventuellement guérie. C’est exactement ce qu’on fait quand on cite le vers “ Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage ” comme une affirmation ; l’entreprise du voyage, comme la piqûre, n’est ici qu’un prix payé dans l’espoir d’être plus tard heureux.

Le sonnet 94 des *Regrets* offre un autre exemple plus évident, au moyen de la préposition “ sans ”, de l’expression d’une condition partielle (non suffisante) pour être “ heureux ” plus tard :

Heureux celui qui peut longtemps suivre la guerre
Sans mort, ou sans blesure, ou sans longue prison !
Heureux qui longuement vit hors de sa maison
Sans despendre⁷ son bien ou sans vendre sa terre !

La chance ne consiste évidemment pas à faire la guerre ou à s’exiler, comme le suggérerait la citation isolée du premier ou du troisième vers, mais, par, exemple à faire la guerre *et* à ne pas y périr, ou à s’exiler *et* à ne pas vendre sa maison (où on souhaite pouvoir revenir). Pour être moins évident à un lecteur moderne que le contresens impliqué par la troncation dans le cas de la piqûre, celui infligé au sonnet 31 de Du Bellay par la réduction, en mémoire, à son premier ou ses deux premiers vers, n’en est pas moins grossier.

Dans la *lecture impatiente* qui, pour ainsi dire précipitamment, traite le premier ou les deux premiers vers de ce sonnet comme une affirmation, Jason apparaît comme un parangon du bonheur : “ Heureux comme Jason ” ! Les bons lecteurs du XVI^e siècle se seraient payé la tête de Du Bellay s’il avait mis en vers une pareille énormité à propos du “ reste de son âge ” : pour conquérir la Toison, Jason a eu besoin de Médée, mais, finalement, il ne s’est pas comporté manifestement en homme plein d’usage et raison et elle a assassiné les enfants qu’il avait eus d’elle et une nouvelle femme pour laquelle il la délaissait.

L’exemple de Jason, ajouté à celui d’Ulysse, bien loin de parfaire la preuve que voyager rend heureux, montre au contraire que l’expression de la condition du bonheur n’est pas encore achevée à la fin du second vers : Jason est une illustration inverse, plutôt qu’une illustration de la seconde partie de cette condition du bonheur.

⁷ “ despendre ” : dépenser.

On est donc obligé d'observer que le premier quatrain est ambigu. Syntactiquement, la comparaison “ comme Ulysse ” peut tout aussi bien porter sur la seule première sous-condition que sur l'ensemble de la condition double, comme le montre la disposition suivante :

- A. Heureux qui, *comme Ulysse*,
 - a fait un beau voyage
 - et puis est retourné, plein d'usage et raison, vivre entre ses parents...
- B. Heureux qui,
 - *comme Ulysse*, a fait un beau voyage
 - et puis est retourné, plein d'usage et raison, vivre entre ses parents...

Assez curieusement, Jason subit un sort (syntactique) particulier du fait de sa postposition au groupe verbal “ a fait un beau voyage ”; on s'en aperçoit quand on veut insérer “ ou comme Jason ” dans les deux schémas ci-dessus. Cette distinction syntaxique favorise pour ce seul personnage l'interprétation du type B dans laquelle il ne sert de comparant qu'à la première condition : il est simplement l'exemple d'une personne qui réussit un « beau voyage ».

On peut alors comprendre la justification précise du pronom démonstratif « *cestuy là* », où, malgré l'apparence (moderne), « *la* » ne marque pas une espèce de notoriété. Dans un autre contexte (sonnet 26), dans « celui qui s'appreste à faire un long voyage (...) *cestuy là* qui a ja voyagé » où il s'agit de toute personne qui va voyager ou a voyagé, « *là* » sert simplement à distinguer, en opposition, « celui là » à « celui ». De même, donc, dans « *cestuy la* qui conquiert la toison », « *la* » souligne la distinction, pertinente par rapport à la double condition du bonheur, entre Ulysse et Jason.

La structure métrique du quatrain favorise cette distinction syntaxique : l'ensemble du quatrain cadre l'ensemble de la phrase et de la condition double du bonheur, à quoi correspond bien Ulysse ; la division métrique du quatrain en deux modules distiques (réunis par l'équivalence rimique $ab = ba$) correspond exactement à la distinction des sous-conditions du bonheur, et, pour le premier module, à la portée de la comparaison à Jason.

De fait, donc, le premier exemple était, au premier vers, celui de quelqu'un qui peut sembler répondre aux deux termes de la condition énoncée du bonheur : Ulysse a fait un “ beau ” voyage (entreprise réussie) et puis, non sans peine, il est revenu vivre plein d'usage et raison parmi les siens (Pénélope...).

Le second exemple était, ajouté au second vers, celui de quelqu'un qui (comme on l'a vu) ne répond entièrement qu'à la première clause : Jason a fait une belle conquête, il est même revenu en tirer d'abord profit, mais, dans « le reste de son âge », il est tombé dans le malheur par manque « d'usage et raison » et par la vengeance de celle-là même qui l'avait d'abord aidé à réussir dans son entreprise, ce qui souligne à quel point la première condition du bonheur est insuffisante.

Du Bellay s'adressait à des lecteurs censés savoir tout cela.

Un troisième exemple sera donné par la strophe suivante ; en vérité, ce sera plutôt l'exemple d'un malheureux qui ne répond à *aucune* des deux clauses de la condition du bonheur et qui est le sujet même du sonnet : le locuteur. Du Bellay, lui aussi, est loin de chez lui, à Rome, ville marquée par la proximité de la mer et comparée elle-même à une mer dangereuse, nullement agréable ; mais, à la différence d'Ulysse et de Jason dont le voyage fut une entreprise réussie, l'espoir motivant son voyage est déjà déçu, et il lui en reste “ Le tardif repentir d'une espérance vaine ” (sonnet 24) ; il s'était exilé “ Fuyant la pauvreté ” (même sonnet), mais n'est venu à Rome que pour “ trouver la pauvreté ” (sonnet 28), et seulement “ s'enrichir [...] de vieillesse ” (sonnet 32, succédant immédiatement au nôtre)⁸.

⁸ Rares sont les sonnets envisageant une évaluation différente du voyage romain de Du Bellay. Ainsi, selon le sonnet 27, son voyage n'est pas motivé par l'ambition ou le soin d'acquérir, mais par “ L'honeste servitude où [son] devoir le lie ” (service du cardinal Jean du Bellay). Plus loin dans le recueil, dans le sonnet 130, il dira s'être d'abord réjoui “ d'avoir rapporté en France à [son] retour / L'honneur que l'on s'acquiert d'un fidèle service ”, mais ce sera pour se plaindre de trouver “ mille soucis mordans [...] en [sa] maison ”. – Quant à sa prétendue “ pauvreté ” à Rome, D. Aris et F. Joukovsky rappellent dans leur introduction aux *Antiquitez de Rome* et aux *Regrets* qu'il était “ aussi bien pourvu que Ronsard (p. X) ”.

Le poète a donc *encore moins* de chance d'être heureux qu'Ulysse et Jason en voyage ou conquête, puisqu'au mal du pays s'ajoute pour lui la conscience de l'échec. Le mot "hélas" témoigne de son malheur dès le premier hémistiche de la seconde strophe :

Quand revoiray-je, hélas, de mon petit village
Fumer la cheminée⁹, et en quelle saison,
Revoiray-je le clos de ma pauvre maison,
Qui m'est une province, et beaucoup d'avantage ?

Dans le contexte fourni par le premier quatrain, le poète ne souffre pas seulement d'être loin de son pays ; son échec à Rome ne lui permet même pas d'espérer, s'il le revoit un jour, et pas trop tard, d'y retirer le profit de son pénible exil romain.

Le poète n'a donc même pas le bonheur, qui sera exprimé au sonnet 38, de celui qui, non tyrannisé par " le misérable soin d'acquérir d'avantage " " Regne paisiblement en son pauvre mesnage " : celui-là, sans doute, n'a rien rapporté d'un voyage, mais du moins il n'y a rien sacrifié et perdu, et est à sa manière modestement " heureux "¹⁰.

Le bonheur est donc de vivre sage chez soi, même s'il peut être accru par un bénéfice acquis non sans souffrance (sonnet 31) et dont le " beau voyage " d'Ulysse est un exemple.

Cela est un peu moins simple, mais tout de même moins niais que l'interprétation euphorique des deux premiers vers du sonnet, telle que le poète dirait en somme, dans le premier quatrain, " Oh! comme il est bon de voyager ", puis dans le second, " Ah! mais comme il est dur d'être loin de chez soi! "

On voit à quel point la mutilation du célèbre sonnet de Du Bellay par réduction à son tout début en dénature et même en inverse le sens¹¹.

Rythme et sens.

La forme, non moins que le sens d'un poème du XVI^e siècle, risque d'échapper à la compréhension ou à la sensibilité de notre lecture moderne et mérite un effort d'attention. Un détail précis de la forme des rimes dans le sixain, seconde partie du sonnet, peut en donner une

⁹ On croit parfois que c'est par une sympathique figure de style exprimant la préférence que, par l'article défini singulier, le poète désigne " la cheminée " de son " petit village " comme si elle était unique ; mais ce singulier pouvait avoir une valeur littérale, un " village " pouvant être simplement un lieu habité en campagne.

¹⁰ Bien plus loin dans le recueil, le sonnet 130 rappelle explicitement le sonnet 31 en faisant écho (approximativement) à sa condition complexe du bonheur : " Je pensais [...] Qu'il n'estoit rien plus doux que [...] Se retrouver au sein de sa terre nourrice " (Quatrain 1 : satisfaction minimale) ; " Je me resjouissois [...] d'avoir rapporté en France à mon retour / L'honneur que l'on acquiert d'un fidele service " (Quatrain 2 : satisfaction plus complète). Mais ces deux quatrains ne présentent que le bilan " à [son] retour " (d'où la description à l'imparfait de pensées passées), car le sixain exprime, finalement, un retournement inattendu : " Las mais [...] Mille souciz mordants je trouve en ma maison ".

¹¹ Pour G. H. Tucker (1982:391, italiques siennes), " The grotesque simplification "beau voyage" must be ironic. Note too how [...] "Heureux qui" is separated from the function of representing Ulysses by the very comparison with that hero ["comme Ulysse" sépare "Heureux qui" de "a fait un beau voyage"]. Furthermore, the second comparison with Jason is introduced to widen that separation, so that by the third line "Heureux qui" can function independantly upon the singular verb "est retourné", without any overriding association with either Ulysses or Jason, but rather, to stand in contrast with them. The implication is pessimistic : " that man is *truly* fortunate who after committing the same folly as Ulysses and Jason in setting out upon a so-called wonderfull voyage, could better them in cunning and return home as if he had never gone at all ; in short, that man is truly fortunate who can do the impossible ". – Dans l'interprétation que je propose, l'insertion et la position des deux comparants en " comme... " n'empêchent pas " a fait un beau voyage " d'être, comme " est retourné... " et sans aucune ironie, l'un des deux composants de la condition suffisante du bonheur (" a fait un beau voyage *et* puis est retourné [...] aage ", puisque, logiquement, le premier membre de la coordination en " et " n'exprime pas à lui seul une condition suffisante. – A plusieurs d'autres égards, mon interprétation rejoint tout à fait celle de Tucker.

idée – je distingue en gras la graphie de la *dernière voyelle masculine*¹² de chaque vers, dite sa *tonique* :

Plus me plaist le sejour qu'ont basty mes **ayeux**,
 Que des palais Romains le front audacie**ux**,
 Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise **fine** :

Plus mon Loyre Gaulois, que le Tybre **Latin**,
 Plus mon petit Lyré, que le mont **Palatin**,
 Et plus que l'air marin la douceur Angevine.

Les vers riment par les mots : “ ay-eux, audaci-eux, f-ine – Lat-in, Palat-in, Angev-ine ”¹³. Parmi ces mots-rimes, on peut distinguer comme *principales* les rimes de “ fine – Angevine ” par lesquelles les deux tercets riment globalement entre eux. Cette rime principale en “ -ine ” contraste, dans le premier tercet, avec les rimes secondaires en “ -eux ” et, dans le second, avec celles en “ -in ”.

Du Bellay a pris soin, comme on commençait à le faire alors, de faire alterner les rimes dites rythmiquement (et non lexicalement) *masculines*, qui, à partir de la voyelle tonique de chaque vers, ne contiennent qu'une seule voyelle, à savoir cette tonique elle-même, comme “ -eux ” et “ -in ”, et celles dites (rythmiquement) *féminines*, qui en contiennent deux comme “ -ine ”, car de son temps on ne manquait pas, dans une prononciation soignée et surtout dans les vers, de prononcer une telle terminaison avec deux voyelles : la voyelle tonique, douzième de l'alexandrin (ici “ i ”), et l’“ e ” instable qui lui succède, *posttonique*¹⁴.

Les rimes dites rythmiquement *féminines*, dans lesquelles une voyelle posttonique, ressentie comme plus faible, succède à la dernière masculine qui conclut le rythme métrique (comme dans “ voyag-e ”), ont souvent été considérées comme ayant, potentiellement, une valeur expressive de douceur, voire de langueur (élégiaque), par contraste avec la finale plus franche des vers à rime masculine. Cette opposition est-elle pertinente ici ? On est d'autant plus fondé à se poser la question que les quatre paragraphes métriques de ce sonnet – quatrains et tercets – sont rythmiquement féminins, en ce sens que tous se terminent par une terminaison rythmiquement féminine (“ aage ”, “ d'avant-age ”, “ f-ine ”, “ Angev-ine ”).

Or on peut remarquer que ce contraste est rehaussé, dans le tercet conclusif (et en cela essentiel) du sonnet, par la proximité graphique, morphologique, et en partie phonétique, de “ -in ” et de “ -ine ”. En ce type de cas, le contraste rythmique est souvent associé à un contraste (parfois suffixal) entre deux formes lexicalement masculine et féminine d'un même mot, comme dans “ un son argent-in ” / “ une sonorité argent-ine ”. Cette association est systématiquement réalisée dans les quatre rimes concernées, puisque chacune associe un substantif et un adjectif masculins en “ -in ” ou un substantif et un adjectif féminins en “ -ine ” :

<i>notions féminines</i>	<i>notions masculines</i>
ardoise fine	Tybre Latin
douceur Angevine	mont Palatin

On peut dire à cet égard que, si les vers qui se terminent en “ -ine ” sont en relation d'*équivalence rimique* entre eux (ils riment en “ -ine ”), ils sont en relation de *contraste rimique* avec les vers en “ -in ” : ils *contre-riment* en quelque sorte avec ceux-là. Cette pratique encore

¹² Il suffit ici de savoir que, dans chacun de ces vers, la dernière voyelle masculine est la dernière qui ne soit pas un *e* instable (*e* parfois dit aussi muet).

¹³ Je distingue par un tiret la partie (*catatonique*) qui commence avec la dernière voyelle masculine et qui est nécessaire à la rime. Il va de soi que la ressemblance de terminaison peut remonter plus haut comme dans la rime inclusive “ Latin = Palatin ”.

¹⁴ “ **Maison** ” est donc un substantif *lexicalement féminin* (une maison), mais *rythmiquement masculin*, et “ **astre** ” un substantif *lexicalement masculin* (un astre), mais rythmiquement féminin si on prononce son *e* instable. Il s'agit donc de deux sens distincts des mots *masculin* et *féminin*.

La treizième voyelle des alexandrins à rime féminine n'altère pas en eux le rythme régulier 6-6, qui se cale, pour ainsi dire, sur la dernière voyelle masculine de chaque hémistiche et l'englobe avec les précédentes sans impliquer la voyelle posttonique finale.

fréquente de nos jours dans la tradition orale populaire était importante dans la poésie littéraire du Moyen-Age¹⁵.

Enfin ce contraste de rime, de suffixe et de cadence masculine ou féminine, s'inscrit dans un sixain entièrement comparatif mettant en contraste deux pays, Rome et l'Anjou, et il coïncide avec cette opposition, puisque les rimes masculines en “ in ” correspondent sémantiquement au pays romain, et les féminines en “ ine ”, y compris la conclusive, au pays angevin : cette organisation rimique fait donc sonner le contraste entre le pays “ Latin ”, étranger, et la petite patrie “ Angevine ”.

Il semble donc probable que le poète a pris soin d'ajuster, dans la conclusion de son sonnet, le contraste des rimes masculines et féminines, sensible de son temps, avec le contraste entre la rudesse de Rome aux palais de marbre “ dur ”, où il souffre, et la “ douceur ” de l'Anjou, qu'il regrette.

Cela étant vu, à une échelle inférieure, la division du dernier vers en hémistiches paraît exploitée en vue du même contraste (contre-rime), car dans :

Et plus que l'air mar-**in**

la douceur Angev-**ine**

la phrase compare encore par “ plus ” et oppose, d'un hémistichisme à l'autre, de la césure à la rime, un groupe substantif + adjectif lexicalement masculin en “ -in ” et un groupe lexicalement féminin en “ -ine ” : l'air marin rejoint ainsi le groupe des notions romaines et “ masculines ” – manquant de douceur.

Ceci nous ramène à l'analyse du début du sonnet, qui ne signifie pas qu'un voyage (en mer) comme celui d'Ulysse ou de Jason suffit à rendre heureux. Le sixain ne présuppose pas que Rome “ plaît ” au poète pour affirmer que son petit pays lui plaît encore plus. Sans que la beauté de Rome soit par lui mise en question, ses attributs architecturaux, “ front audacieux ” (de ses palais) et “ marbre dur ”, n'exprimant pas des “ séjours ” où vivre avec douceur, peuvent peut-être être admirés, mais non “ plai[re] ” au cœur du poète.

Dans le contraste sémantique et rimique du dernier vers, l'“ air marin ” n'est donc pas celui qui pourrait plaire à un touriste moderne, mais l'air malsain de la mer (qu'est Rome), c'est-à-dire, pour le locuteur, l'air de tous les dangers du “ voyage ”, contrastant avec la douceur du “ séjour ” en terre angevine.

Poèmes en ruines.

Bien des poètes, souvent, se sont flattés que leurs poèmes *demeureraient*, contrairement aux monuments de pierre que le temps ruine. Mais inéluctablement le temps qui passe altère – plus ou moins sérieusement – la perception du sens et du rythme, même dans les poèmes apparemment les plus simples, en modifiant la perspective culturelle dans laquelle ils sont reçus. Tel est le sort (banal) du plus célèbre sonnet de Du Bellay, quand il se réduit à la dimension d'un slogan touristique. Il fait partie d'un patrimoine littéraire dont l'entretien et la valorisation impliquent notamment un travail d'édition et d'analyse, même si parfois l'histoire entraîne des transformations et des disparitions inéluctables¹⁶.

Benoît de Cornulier

Laboratoire de Linguistique de Nantes / Centre d'Etudes Métriques

¹⁵ On en trouvera de nombreux exemples dans Cornulier (2005), par exemple, un rondeau de Machaut opposant des rimes en “ i ” autour du mot “ ami ” et des féminines en “ ie ” autour du mot “ amie ” (à trois voyelles).

¹⁶ Je remercie les participants aux 3^{èmes} Rencontres de Liré (Lyriades, mai 2006) et Jean-Pierre Chauveau et Françoise Rubellin pour leurs remarques sur l'exposé oral ou sur une première version de cet article.

REFERENCES

- CORNULIER (de) Benoît , 2005, “ Rime et contre-rime en tradition orale et littéraire ” dans M. Murat et J. Dangel, 2005, p. 000-000.
- DU BELLAY, Joachim, 1993, *Œuvres poétiques*, tome II, éd. par Daniel Aris et Françoise Joukovsky, Classiques Garnier.
- MURAT, Michel, et DANGEL, Jacqueline, 2005, *Poétique de la rime*, Champion.
- TUCKER, Hugo, 1982, “ Ulysses and Jason : a Problem a Allusion in Sonnet XXXI of *Les Regrets* ”, *French Studies*, vol. XXXVI, 4, p. 385-396.